



Label Parc+ 2020-2022
12 parcs d'activités primés
à l'occasion de cette 3^e édition

Le Var et le Vaucluse à l'honneur
avec 10 parcs d'activités récompensés

À l'occasion de la 3^e édition des labels Parc+, dévoilés mardi 8 décembre et mettant à l'honneur les démarches exemplaires des parcs d'activités de la région, 6 parcs ont été labellisés* et 6 autres ont obtenu la reconnaissance "Parc engagé".

* Le label Parc+ prend en compte plusieurs critères : aménager judicieusement son territoire pour accueillir les entreprises et leurs salariés, lutter contre le gaspillage foncier, préserver et valoriser le paysage et la qualité de vie locale, favoriser les liens et le dialogue entre les entreprises et leur territoire, améliorer le quotidien des salariés et des usagers.

PALMARÈS 2020 LABEL PARC +

Niveau 2 : Parc d'activités des Bréguières • Arcs-sur-Argens [83]
Avignon Technopôle • Avignon-Montfavet [84]
Technopôle aéronautique Pégase • Avignon [84]

Niveau 1 : Parc d'activités de Napollon • Aubagne [13]
Parc d'activités du Capitou • Fréjus [83]
Technoparc Epsilon • Saint-Raphaël [83]

Parcs d'activités engagés : La Roque d'Anthéron 2 • La Roque d'Anthéron [13]
Parc d'activités Bel Air • Les Taillades [84]
Camp Bernard • Sablet [84]
Hauts Banquets • Cavaillon [84]
Espace d'activités du Piol • Mazan [84]
Les Fontaynes • Villes-sur-Auzon [84]

Contact presse :

ARBE Provence-Alpes-Côte d'Azur
Christine Miralles (chargée de communication) - c.miralles@arpe-arb.org - 06 82 20 25 48
ACCES PRESSE
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

Dans le Var, 2 parcs d'activités labellisés niveau 1 et le tout premier parc logistique à obtenir une distinction de niveau 2

**Aux Arcs-sur-Argens, le Parc d'activités des Bréguières labellisé niveau 2 :
une nouvelle génération de parcs logistiques qui s'inscrit dans les enjeux
de la transition écologique**



Le parc des Bréguières a frôlé l'excellence en réussissant à concilier l'activité logistique, à l'image plutôt négative car consommatrice d'espace, avec une gestion très vertueuse de son territoire grâce à la conception même du parc, son aménagement et la qualité de son entretien.

Ce parc d'activités représente, aujourd'hui plus que jamais, un point névralgique du stockage et de la distribution des marchandises à l'heure où l'on assiste au développement exponentiel de l'achat dématérialisé.

Avec plus de 200 000 m² de surfaces logistiques sur 65 hectares, Les Bréguières accueillent 22 entreprises, plus de 1000 salariés et présentent, à plus d'un titre, une démarche exemplaire. Certifié et primé à plusieurs reprises, il est une vitrine pour le territoire de la Dracénie et démontre le savoir-faire du groupe Barjane, aménageur du parc d'activités.

Les bâtiments respectent les démarches de haute qualité environnementale, paysagère, architecturale et sont tous équipés de **centrales photovoltaïques en toiture permettant de produire l'équivalence de la consommation des habitants des Arcs-sur-Argens.**

L'offre foncière est orientée de façon à proposer non pas la vente systématique de terrains mais plutôt la location d'un bien immobilier et **les services répondant spécifiquement aux besoins des entreprises du secteur logistique :**

un personnel présent 7j/7 pour la maintenance des bâtiments, l'entretien du parc et le gardiennage en entrée, un service postal, un embranchement direct pour le ferroutage, un parking poids lourds mutualisé pour les camions en attente avec sanitaires à disposition des chauffeurs, etc.

Contact presse :

ARBE Provence-Alpes-Côte d'Azur
Christine Miralles (chargée de communication) - c.miralles@arpe-arb.org - 06 82 20 25 48
ACCES PRESSE
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

Concernant le volet environnemental, 1/3 des espaces verts du parc d'activités est labellisé refuge LPO®, propice à une biodiversité riche et variée. Un sentier pédagogique ainsi que des ruches et hôtels à insectes ont été installés. La gestion des eaux pluviales a été conçue en techniques alternatives et calibrée pour **limiter le risque d'inondation à l'échelle du bassin versant**.

De **nombreuses activités sont organisées pour créer du lien** comme le Trail des Bréguières (dont les bénéfices sont reversés à une association) et l'accueil d'écoles du territoire pour sensibiliser à la biodiversité.



Dracénie Provence Verdon agglomération > Frédéric Rannoux > 04 94 50 16 44 > frederic.rannoux@dracenie.com
Barjane > Hasna Berkia-Guez > 04 42 94 23 30 > h.berkia-guez@barjane.com

2 parcs d'activités du territoire de la Communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée [CAVEM] primés :

à Fréjus, le parc d'activités du Capitou et à Saint-Raphaël, le Technoparc Epsilon sont labellisés niveau 1

Le parc d'activités du Capitou : 5 pôles réunis sous la bannière Capitou industries



Créé en 1963, accueillant 360 entreprises et 1500 salariés sur 70 hectares, cet ensemble de 5 pôles offre un large panel de possibilités d'accueil économique : un pôle d'excellence, un pôle BTP, le pôle Capitou Nord, le pôle Capitou Sud et un pôle mixte.

Contact presse :

ARBE Provence-Alpes-Côte d'Azur
Christine Miralles (chargée de communication) - c.miralles@arpe-arb.org - 06 82 20 25 48
ACCES PRESSE
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

Avec le parc du Capitou, la Communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée [CAVEM] propose aux entreprises un espace d'activité de qualité et performant. **Les 4 pôles récents ont été aménagés selon le référentiel Haute Qualité Environnementale [HQE].**

Le pôle Capitou Sud, vieillissant, a été réhabilité. Les entreprises sont à la recherche d'espaces sur lesquels se croisent plusieurs atouts : qualité des aménagements et des bâtiments, accessibilité, bien-être des employés, opportunités de marchés et d'activités. **Les chefs d'entreprises des 5 pôles se sont d'ailleurs fédérés pour mutualiser leurs ressources en créant une association commune, Capitou Industries.** Parmi les actions développées, le point relais postal fut un des premiers services plébiscités par les entreprises. Depuis, plusieurs opérations sont engagées : journée récupération de déchets, journée récup'DEEE (déchets électroniques), location de salles, billetterie à prix réduit pour les adhérents, etc.



Capitou industries > Kristell Chiffot > 06 58 47 87 29 > capitou.industrie@gmail.com
CAVEM > Marcel Faure > 04 94 82 64 45 > m.faure@cavem.fr

**Le Technoparc Epsilon : certifié ISO 14001 depuis plus de 10 ans,
il concilie développement économique et respect de l'environnement**



Implanté sur 9 hectares, accueillant 80 entreprises et 350 salariés, ce parc d'activités à l'aménagement soigné est **un des premiers parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur à avoir obtenu la certification ISO 14001, cadre qui définit les règles d'intégration des préoccupations environnementales afin de maîtriser les impacts de l'activité économique sur l'environnement.**

Contact presse :

ARBE Provence-Alpes-Côte d'Azur
Christine Miralles (chargée de communication) - c.miralles@arpe-arb.org - 06 82 20 25 48
ACCES PRESSE
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

Epsilon, pionnier de la certification, fait figure d'exemple et a depuis inspiré d'autres parcs d'activités de l'association des parcs de la CAVEM, dont Capitou industries.

Soucieux d'un développement économique local et durable, le Technoparc Epsilon et le pôle d'activités du Capitou, **sous l'impulsion de la CAVEM**, sont impliqués dans une démarche d'écologie industrielle et territoriale, visant à réduire l'utilisation de ressources en s'appuyant sur la coopération des acteurs. L'objectif est de réduire leur impact environnemental en essayant d'optimiser et/ou de valoriser les flux (matières, énergies, personnes...) générés. Ils identifient les flux pour développer des synergies, mutualiser, partager, comme le gardiennage, avec la présence d'un gardien à l'entrée du site.

Dans cet objectif de mutualisation des moyens et des services, les associations des entreprises du Capitou et d'Epsilon se sont fédérées pour proposer plusieurs opérations communes : journée récupération de déchets, journée recup'DEEE (déchets électroniques), etc.

En décernant une labellisation au Technoparc Epsilon, le jury a souhaité récompenser le travail accompli jusque-là pour maintenir la qualité et la performance environnementale depuis plus de 10 ans.



Epsilon > Kristell Chiffot > 06 58 47 87 29 > technoparc.epsilon1@gmail.com
CAVEM > Marcel Faure > 04 94 82 64 45 > m.faure@cavem.fr

Contact presse :

ARBE Provence-Alpes-Côte d'Azur
Christine Miralles (chargée de communication) - c.miralles@arpe-arb.org - 06 82 20 25 48
ACCES PRESSE
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

En Vaucluse, des parcs d'activités très prometteurs : 2 parcs d'activités labellisés et 5 parcs engagés dans la démarche

**Avignon Technopole et Technoparc Pégase, une candidature collégiale récompensée
par l'obtention de 2 labels niveau 2 :
structurer une politique économique territoriale autour de grands pôles stratégiques**

Avignon Technopole



Site économique majeur du Vaucluse, **Avignon Technopole** s'étend sur près de 450 hectares et propose un lieu où se croisent les mondes de l'entreprise, de la recherche et de la formation. Il accueille 6400 étudiants et 6500 salariés. Avignon technopole réunit trois sites d'activités : Agroparc, le Parc des expositions et le technoparc Pégase. 600 entreprises, 6 centres de recherche et 11 organismes de formation constituent ce pôle d'activités sur lequel deux filières d'excellence se sont développées en parallèle : l'agroalimentaire et les activités aériennes sol-air.

Son accessibilité idéale en fait un site d'accueil incontournable pour les entreprises : un aéroport implanté sur le site, une connexion directe avec l'A7, une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) reliant en 15 min le cœur historique d'Avignon et sa gare TGV. **Les modes de déplacements doux** sont privilégiés avec 2 stations de "vélo pop", une station de réparation de vélo et près de 6 km de pistes cyclables sur les berges de canaux.

Le jury a notamment été séduit par la **qualité architecturale** de nombreux bâtiments d'Agroparc, réalisés grâce à des concours d'architecture. Les constructions sont accompagnées par un architecte conseil et un comité valide les permis avant le démarrage des travaux.

Contact presse :

ARBE Provence-Alpes-Côte d'Azur
Christine Miralles (chargée de communication) - c.miralles@arpe-arb.org - 06 82 20 25 48
ACCES PRESSE
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

La réglementation en faveur de la préservation des espaces verts donne une large part à la nature : pourcentage de pleine terre, absence de clôture sur la partie Agroparc, incitation au remplacement de la pelouse par des plantes locales et économes en eau, gestion des espaces verts en zéro phyto, espaces non bâtis utilisés pour la gestion hydraulique du parc et pour le pâturage (bail avec un agriculteur).



Agroparc > Béatrice Dioux > 04 90 23 80 50 > services@agroparc.com
Grand Avignon > Margot Techec > 06 26 36 18 66 > margot.techec@grandavignon.fr
Citadis > Xavier Simon > 04 90 27 57 10 > xsimon@citadis.fr

Technopôle aéronautique Pégase



Créé entre 2013 et 2019, le **Technopôle aéronautique Pégase**, implanté au cœur de l'aéroport d'Avignon sur la zone d'activités Avignon Technopole, accueille 14 entreprises et plus de 223 salariés.

Récemment aménagé, d'une superficie de 16 ha, il est destiné à accueillir des entreprises du secteur aéronautique à la recherche d'un accès piste ou souhaitant évoluer dans un contexte favorable à leur développement.

Pégase propose aux entreprises de ce secteur des conditions optimales pour un développement performant : une **offre foncière adaptable aux besoins**, une sélection des implantations en lien avec la filière, des structures d'accompagnement avec le pôle de compétitivité SAFE*, un des 71 pôles de compétitivité français.

*Un pôle de compétitivité désigne le regroupement sur un même territoire d'entreprises, d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de recherche publics ou privés qui ont vocation à travailler en synergie pour mettre en œuvre des projets de développement économique pour l'innovation.

Contact presse :

ARBE Provence-Alpes-Côte d'Azur
Christine Miralles (chargée de communication) - c.miralles@arpe-arb.org - 06 82 20 25 48
ACCES PRESSE
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

Ce montage foncier innovant a été salué par le jury car les terrains ne sont pas cédés mais proposés sous forme de bail à construction, ce qui permet de garder la maîtrise foncière dans le temps.

Les services tels que la restauration et les banques se trouvent à proximité sur Agroparc. Une liaison douce permet de connecter ces deux parcs pour en faciliter l'accès.

Les principes d'aménagement favorisant la préservation d'espaces verts établis lors de la création d'Agroparc ont été repris sur le site de Pegase. **La conception paysagère, la gestion des eaux de pluie du site, conçue avec des techniques alternatives "zéro tuyau", sont des exemples d'intégration réussie du volet environnemental dans un site hautement attractif.**

En développant ce parc, la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le pôle de compétitivité SAFE affirment leur soutien à cette filière d'exception sur le territoire régional.



Région Sud > Sandrine Thureau > 06 88 59 75 61 > sathureau@maregionsud.fr
SAFE > Evelyne Courbier > 06 46 31 55 19 > evelyne.courbier@safecoluster.com
Société aéroportuaire Provence Avignon > Armelle Chagneux > 04 90 81 51 84 > achagneux@avignon.aeroport.fr

5 pôles d'activités du Vaucluse obtiennent la reconnaissance "Parc engagé" : des territoires dynamiques et motivés

Les parcs d'activités de Bel Air aux Taillades, **Camp Bernard** à Sablet, les **Hauts Banquets** à Cavaillon, **l'Espace d'activités du Piol** à Mazan et **Les Fontaynes** à Villes-sur-Auzon ont été encouragés par le jury pour les actions mises en place qui leur permettent d'intégrer le dispositif PARC*. **Nul doute que leur engagement se transformera en labellisation dans les années à venir !**

Citons l'aménagement paysager, une accessibilité réfléchiée avec les dessertes de transports en commun, des cheminements doux reliant le parc d'activités au centre-village, la gestion des eaux pluviales en techniques alternatives, l'intégration paysagère de bassins de rétention, l'installation de panneaux photovoltaïques, la sensibilisation et la protection de la biodiversité...

Contact presse :

ARBE Provence-Alpes-Côte d'Azur
Christine Miralles (chargée de communication) - c.miralles@arpe-arb.org - 06 82 20 25 48
ACCES PRESSE
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

Dans les Bouches-du-Rhône, 1 parc d'activités labellisé et 1 parc engagé dans la démarche

À Aubagne, le Parc d'activités de Napollon obtient le niveau 1 :
réunir activités économiques et habitats sur un territoire harmonieux



Implanté sur 44 hectares, le parc d'activités de Napollon accueille 100 entreprises et plus de 1000 emplois. Il apparaît comme un parc stratégique au sein du territoire du pays d'Aubagne et de l'Etoile en structurant autour du noyau villageois un quartier mixant espaces d'habitation et espaces d'activités.

L'association Napollon est un acteur incontournable de cette dynamique, véritable lien entre les entreprises, elle propose des services mutualisés qui favorisent une gestion responsable des flux : service courrier mutualisé, point d'apport volontaire des déchets recyclables, éco-tri, etc.

Le parc d'activités de Napollon prend en compte l'environnement à travers différents projets transversaux : création d'un rucher participatif, installation de nichoirs fabriqués avec les scolaires, développement des modes de transport alternatifs pour préserver la qualité paysagère, gestion des eaux pluviales en aérien (noues, fossés, canal), Opération pilote "Bombe de graine" avec les scolaires en partenariat avec l'ONF pour la restauration de la biodiversité sur le territoire du parc.

La mobilité et la préservation de ce secteur sont rapidement apparues comme prioritaires par le Conseil du territoire du Pays d'Aubagne de la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Ville d'Aubagne. Pour y répondre, le projet de transport en commun en site propre (TCSP) depuis la gare du centre d'Aubagne apportera des solutions en termes de mobilité et d'accès à l'emploi.

Contact presse :

ARBE Provence-Alpes-Côte d'Azur
Christine Miralles (chargée de communication) - c.miralles@arpe-arb.org - 06 82 20 25 48
ACCES PRESSE
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

L'association Napollon confirme elle aussi son implication en intégrant l'association Mobilidées, regroupant 3 zones d'activités du territoire d'Aubagne dont la zone des Paluds, et qui a permis de lancer une démarche de **plan de déplacement inter-entreprises**.

L'amélioration en **mobilité douce est également prévue avec l'aménagement des bords des canaux** traversant le parc d'activités.



Association du Parc d'activités > Aurélie Bois-Macherey > 06 23 69 13 90 > asso@napollon.fr
Aix-Marseille-Provence Métropole > Patricia Spano > 06 80 98 11 69 > patricia.spano@ampmetropole.fr
Mairie d'Aubagne > Jean-Marc Bonino > 04 42 18 19 31 > jean-marc.bonino@aubagne.fr

Le parc d'activités de La Roque d'Anthéron 2 intègre le dispositif en obtenant la reconnaissance "Parc engagé"



Ce jeune parc en pleine évolution projette d'accueillir 24 entreprises et 350 salariés au sein d'un projet collectif et intégré. En effet, la création de plans paysagers pour les futures entreprises, la conservation d'espèces végétales, le choix de plantations locales permettent une approche commune pour une intégration environnementale du parc réussie.



Commune de la Roque d'Anthéron > Marie-France Goeur-Pasquini
04 42 50 72 30 > marie-france.goeury-pasquini@villelaroquedantheron.fr

Aix-Marseille-Provence Métropole > Pierre Thomazeau > 06 23 61 83 47 > pierre.thomazeau@ampmetropole.fr
Aix-Marseille-Provence Métropole > Cyrille Bourgeois > 06 26 07 45 08 > cyrille.bourgeois@ampmetropole.fr

Contact presse :

ARBE Provence-Alpes-Côte d'Azur
Christine Miralles (chargée de communication) - c.miralles@arpe-arb.org - 06 82 20 25 48
ACCES PRESSE
Claire Fiori - cfiori@accespresse.fr - 06 25 45 87 57 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00